

BACHELOR OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

PLAN D'ÉTUDES DU PILIER ETHNOLOGIE

EN VIGUEUR DEPUIS LA RENTRÉE 2022-2023

PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE

Le Bachelor en lettres et sciences humaines offre une formation de base dans laquelle l'ethnologie peut être suivie comme pilier minimal, secondaire, principal ou renforcé. Au cours des trois ans de ce premier cycle d'études, l'étudiant-e en ethnologie découvre les démarches et objets de la discipline à travers des cours et des séminaires. Par des travaux individuels et en groupes, les étudiant-e-s se familiarisent par la pratique aux méthodes et outils spécifiques à la discipline.

En première année, les étudiant-e-s sont introduit-e-s à la discipline – ses démarches, son histoire et ses objets de recherche, aussi bien traditionnels que contemporains. Le programme est complété par un certain nombre de cours sélectionnés dans des domaines voisins.

En deuxième et troisième années, les étudiant-e-s explorent des concepts, des thématiques et des domaines de recherche en ethnologie. Profitant de la proximité du Musée d'ethnographie de Neuchâtel, le cursus comprend en outre un module « ethnomuse » composé d'enseignements en ethnomuséographie, ethnomusicologie et anthropologie visuelle. Il se conclut sur un séminaire intensif de terrain portant sur un des thèmes de recherche des professeur-e-s.

ORGANISATION DU PILIER

Le pilier Ethnologie peut être étudié sous les quatre formes suivantes :

- Pilier minimal à 30 ECTS ;
- Pilier secondaire à 60 ECTS ;
- Pilier principal à 90 ECTS ;
- Pilier renforcé à 120 ECTS.

L'enseignement est structuré en modules et en blocs : le Bloc 1 et les Modules 1 à 2 forment le premier palier de 30 ECTS ; ils doivent être validés en principe au plus tard à la fin du 3^e semestre d'étude.

Le pilier secondaire propose les bases fondamentales de l'ethnologie. Un certain nombre de ces enseignements sont au choix. Le pilier principal élargit l'offre d'enseignements transversaux et offre un approfondissement de la discipline. Dans le pilier renforcé, une large place est faite à l'expérience de la mobilité.

Les piliers secondaire, principal et renforcé proposent des enseignements optionnels permettant aux étudiant-e-s intéressé-e-s de bénéficier de fenêtres de mobilité offertes après le suivi du socle de base et de valider les enseignements en mobilité en lieu et place des enseignements figurant au plan d'études.

Le **Bloc 1** est composé de deux cours introductifs à l'ethnologie, accompagnés chacun d'un atelier, ainsi que d'un proséminaire portant sur des textes fondamentaux. *Il est recommandé de suivre ce bloc en première année.*

Le **Module 1** se compose de deux enseignements optionnels au choix en anthropologie thématique ou en ethnologie régionale, selon la liste du programme des cours

Le **Module 2** se compose de trois enseignements introductifs en anthropologie visuelle, ethnomuséologie et ethnomusicologie.

Ces deux modules peuvent être suivis au cours des 2e – 3e années d'études, au choix de l'étudiant-e.

Le **Bloc 2** est composé d'un dossier pratique, sous forme de série d'exercices pédagogiques introductifs. *Il est conseillé de suivre ce bloc en première année.*

Le **Module 3** est composé de trois cours transversaux en sciences sociales : un cours d'introduction à la sociologie, un cours d'introduction aux méthodes aux sciences sociales, un enseignement au choix en archéologie, géographie, histoire, psychologie et éducation ou sciences du langage (enseignement généralement intitulé « Introduction à ... »).

Le **Bloc 3** est composé d'un cours de spécialisation relatif aux notions de culture et d'ethnicité. *Cet enseignement ne peut pas être suivi en première année. Il est recommandé de le suivre en deuxième année.*

Le **Bloc 4** comprend un enseignement de méthodes et terrains, dans le cadre duquel les étudiant-e-s sont amené-e-s à réaliser leur mémoire de Bachelor. *Il est conseillé de suivre ce bloc sur l'entier de la troisième année, et de prévoir un éventuel semestre de mobilité au quatrième semestre.*

Le **Module 4** se constitue d'un cours de spécialisation en études genre, de travaux pratiques de méthodes ethnographiques (SELIN), de deux enseignements optionnels en anthropologie thématique ou en ethnologie régionale (y compris BeNeFri et Triangle Azur) ou de travaux personnels ou indépendants sous supervision (*autorisation préalable de l'enseignant-e nécessaire*).

Le **Bloc 5** comprend un cours consacré aux dialogues interdisciplinaires en sciences sociales, ainsi que des cours optionnels à choisir dans un autre pilier ou dans une autre université suisse. *Le choix des cours optionnels requiert l'autorisation des enseignant-e-s des cours choisis.*

Le **Bloc 6** permet de valider des crédits dans le cadre de la mobilité suisse ou internationale, selon un contrat d'études établi entre l'étudiant-e et la-le responsable de pilier.

STRUCTURE DES ETUDES

<i>Pilier minimal (30 ECTS)</i>	<i>Pilier secondaire (60 ECTS)</i>	<i>Pilier principal (90 ECTS)</i>	<i>Pilier principal (120 ECTS)</i>	<i>ECTS</i>
Bloc 1 : Introduction générale à l'ethnologie (objets & démarches)	Bloc 1 : Introduction générale à l'ethnologie (objets & démarches)	Bloc 1 : Introduction générale à l'ethnologie (objets & démarches)	Bloc 1 : Introduction générale à l'ethnologie (objets & démarches)	15
Module 1 : Anthropologie thématique / ethnologie régionale	Module 1 : Anthropologie thématique / ethnologie régionale	Module 1 : Anthropologie thématique / ethnologie régionale	Module 1 : Anthropologie thématique / ethnologie régionale	6
Module 2 : Ethnomuse	9			
	Bloc 2 : Travaux pratiques introductifs	Bloc 2 : Travaux pratiques introductifs	Bloc 2 : Travaux pratiques introductifs	6
	Module 3 : Module transversal – les voisinages disciplinaires	Module 3 : Module transversal – les voisinages disciplinaires	Module 3 : Module transversal – les voisinages disciplinaires	9
	Bloc 3 : Cours de spécialisation en ethnologie	Bloc 3 : Cours de spécialisation en ethnologie	Bloc 3 : Cours de spécialisation en ethnologie	6
	Bloc 4 : Méthodes et terrains	Bloc 4 : Méthodes et terrains	Bloc 4 : Méthodes et terrains	9
		Module 4 : Approfondissement en ethnologie	Module 4 : Approfondissement en ethnologie	15
		Bloc 5 : Ouvertures interdisciplinaires	Bloc 5 : Ouvertures interdisciplinaires	15
			Bloc 6 : Mobilité suisse ou internationale	30

Programme des cours

Le programme des cours détaille la liste des enseignements offerts pour chaque bloc/module durant l'année académique, en précisant notamment le semestre (automne/printemps), le nombre de périodes hebdomadaires, la modalité d'évaluation, ainsi que le nombre de crédits pour chaque enseignement. Le programme des cours est actualisé chaque année.

ACQUIS DE FORMATION

Au terme de la formation l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances et compréhension :
 - examiner les théorisations, auteur-e-s et concepts constitutifs de l'ethnologie ;
 - décentrer le regard sur les pratiques sociales au sein et hors des sociétés post-industrielles ;
 - identifier les biais ethnocentriques par une posture de relativisme culturel.
2. Application des connaissances et de la compréhension :
 - développer une méthodologie qualitative et inductive fondée sur l'immersion des chercheur-e-s ;
 - rendre le familier exotique et familiariser l'exotique ;
 - analyser les pratiques sociales sans les évaluer hiérarchiquement.
3. Capacité de former des jugements :
 - favoriser la pensée associative (ou latérale) fondée sur les analogies et les comparaisons ;
 - appliquer une prudence épistémologique envers les certitudes rapidement acquises ;
 - situer les savoirs produits par les chercheur-e-s.
4. Savoir-faire en termes de communication :
 - captiver l'attention d'un auditoire en problématisant ce qui est souvent pris comme allant de soi ;
 - inclure différents apports disciplinaires dans sa réflexion ;
 - expliquer les logiques sous-jacentes aux trajectoires et actions sociales.
5. Capacités d'apprentissage en autonomie :
 - fréquenter une bibliothèque, évaluer et choisir des livres ;
 - mobiliser et synthétiser des sources primaires et secondaires ;
 - appréhender la diversité humaine en développant un regard tolérant sur les différences.